

REPUBLIQUE FRANCAISE

SERVICE AIDE A DOMICILE
dont la population est de 3500 habitants et plus

Communauté de communes ROUMOIS SEINE
BUDGET GENERAL CC ROUMOIS SEINE

Numéro de SIRET : 20006640500123
POSTE COMPTABLE DE SGC PONT AUDEMER

M22

BUDGET PRIMITIF

Voté par nature

BUDGET : SERVICE AIDE A DOMICILE

ANNEE 2025



Communauté de communes Roumois Seine - SERVICE AIDE A DOMICILE - 2025

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)

ETABLISSEMENT : SERVICE AIDE A DOMICILE
 ADRESSE : 666 Rue Adolphe Coquerin,
 27310. BOURG ACHARD
 ORGANISME GESTIONNAIRE : COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUMOIS SEINE
 TELEPHONE : 02.32.57.95.28 FAX: Email CoLab@roumoisseine.fr
 NOM DU DIRECTEUR ou de la personne habilitée à représenter l'établissement : H. Sylvaïn BOURVENANT
 N° FINESS : 2700JH71
 CATEGORIE :
 COMPETENCE :
 C.C.N.T. :
 DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :
 CAPACITE AUTORISEE :

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N - 1 (classe 6-groupes II et III de produits)

- VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES C - cadre normalisé de présentation du budget

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 027-200066405-20250303-CC_FI_60_2025-DE

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
606	ACHATS ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	7 313,18	9 825,00		10 986,22	10 986,22		10 986,22
611	SERVICES EXTERIEURS PRESTATIONS DE SERVICES AVEC SES ENTREPRISES	3 750,00	6 000,00		14 100,00	14 100,00		14 100,00
625	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	53 696,26	85 000,00		50 100,00	50 100,00		50 100,00
626	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS		5 299,20		7 200,00	7 200,00		7 200,00
6287	FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS	2 961,37	4 000,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00
6288	REBOURSEMENTS DE FRAIS AUTRES		3 405,00					
TOTAL	GROUPE I	67 720,81	113 529,20		107 386,22	107 386,22		107 386,22

- VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
	II. Dépenses afférentes au personnel							
642	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	418.50	2 000.00		2 000.00	2 000.00		2 000.00
633	IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERA	46 447.32	55 000.00		40 890.60	40 890.60		40 890.60
641	REMUNERATION DU PERSONNEL NON MEDICAL	1 853 393.82	2 158 000.00		1 885 019.57	1 885 019.57		1 885 019.57
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	462 079.47	525 000.00		459 014.29	459 014.29		459 014.29
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	19 799.97	23 000.00		16 759.52	16 759.52		16 759.52
TOTAL	GRUPE II	2 382 139.08	2 763 000.00		2 403 683.98	2 403 683.98		2 403 683.98

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 027-200066405-20250303-CC_FI_60_2025-DE



Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 027-200066405-20250303-CC_FL_60_2025-DE



Commune de communes Roumois Seine - SERVICE AIDE A DOMICILE - Exercice : 2025

- VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutif N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dépenses autorisées (6)	Budget exécutif (7)
	III. Dépenses affectées à la structure							
6561	INFORMATIQUE	10 337.20	18 965.00		10 900.00	10 900.00		10 900.00
616	PRIMES D'ASSURANCES				5 000.00	5 000.00		5 000.00
618	DIVERS	2 969.00	20 804.00		41 676.00	41 676.00		41 676.00
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	7 200.00	1 000.00		500.00	500.00		500.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1.47	200.00		200.00	200.00		200.00
651	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				3 100.00	3 100.00		3 100.00
654	REDEV. PR CONGES, BREV. LICEN, PROCED. DROIT ET VAL.	2 763.32	2 950.00		6 000.00	6 000.00		6 000.00
658	Pertes sur créances irrécouvrables	1 354.27	4 000.00		7 690.00	7 690.00		7 690.00
	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1 271.56	1 500.00					
	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
671	CHARGES EXCEPT. S/ OPERATIONS DE GESTION	1 982.98	4 717.29		2 000.00	2 000.00		2 000.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR	1 152.81	2 000.00					
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 300.00					
6817	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPREC., PROVISIONS DOT. AUX DEPR. DES ACTIFS CIRCULANTS							
	TOTAL GROUPE III	29 032.61	59 436.29		77 066.00	77 066.00		77 066.00
	TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	2 478 892.50	2 935 965.49		2 588 136.20	2 588 136.20		2 588 136.20
002	Déficit d'exploitation reporté							
005	Amortissements comptables excédentaires différés							
006	Excédent d'exploitation prévisionnel de l'exercice							

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 027-200066405-20250303-CC_FI_60_2025-DE



Commune de Rouvrois sur Seine - SERVICE AIDE A DOMICILE - Exercice : 2025

- VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES

C - cadre normalisé de présentation du budget

Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
TOTAL EQUILIBRE	2 478 892.50	2 935 965.49		2 588 136.20	2 588 136.20		2 588 136.20



Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 027-200066405-20250303-CC_FI_60_2025-DE

Communauté de communes Roumois Seine - SERVICE AIDE A DOMICILE - Exercice : 2025

I - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -2- RECETTES

C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Depenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
Groupe I: Produits de la tarification								
733	PRODUITS A LA CHARGE DU DEPARTEMENT (HORS EHPAD)	1 642 615,12	1 680 139,88		1 560 381,26	1 560 381,26		1 560 381,26
734	PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER (HORS EHPAD)	636 321,25	276 861,29		204 408,21	204 408,21		204 408,21
738	PRODUITS A LA CHARGE D'AUTRES FINANCEURS	45 484,97	45 000,00		102 488,73	102 488,73		102 488,73
TOTAL	GROUPE I	2 324 421,34	2 002 001,17		1 867 278,20	1 867 278,20		1 867 278,20

- VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
II. Autres produits relatifs à l'exploitation							
75 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION & PARTICIPATIONS	503 910.19	460 000.00		133 190.01	133 190.01		133 190.01
6419 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2.64						
6459 REMBOURSEMENT S/REM. PERSONNEL NON MEDICAL REM.S/CHARGES DE SECURITE SOC.ET PREVOYANCE	27 962.11	30 000.00		30 000.00	30 000.00		30 000.00
TOTAL GROUPE II	531 874.94	490 000.00		163 190.01	163 190.01		163 190.01
Groupe							
III. Produits financiers produits non encaissables							
771 PRODUITS EXCEPTIONNELS							
773 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION	2 049.82						
778 MANDATS ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS							
TOTAL GROUPE III	2 049.82						
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	2 858 346.10	2 492 001.17		2 030 468.21	2 030 468.21		2 030 468.21
002 Excédent d'exploitation reporté							
005 Amortissements comptables déficitaires différés	64 510.72	443 964.32		557 667.99	557 667.99		557 667.99
006 Déficit d'exploitation prévisionnel de l'exercice							

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 027-200066405-20250303-CC_FI_60_2025-DE

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 027-200066405-20250303-CC_FI_60_2025-DE



Commune de Rouvrois Seine - SERVICE AIDE A DOMICILE - Exercice : 2025

- VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -2- RECETTES

C - cadre normalisé de présentation du budget

Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
TOTAL EQUILIBRE	2 922 856,82	2 935 965,49		2 588 136,20	2 588 136,20		2 588 136,20



Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 027-200066405-20250303-CC_FI_60_2025-DE

I - VOTE DU BUDGET

B - INVESTISSEMENT -1- EMPLOIS

C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Réel N-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel
10	Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES		11 300.00 22 890.00	5 200.00 33 300.00
TOTAL			34 190.00	38 500.00
001	Déficit d'investissement reporté			
004	Amortissements comptables excédentaires différés			
003	Excédent prévisionnel d'investissement			
	TOTAL GENERAL DES EMPLOIS		34 190.00	38 500.00



Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 027-200066405-20250303-CC_FI_60_2025-DE

- VOTE DU BUDGET

B - INVESTISSEMENT -2- RESSOURCES

C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Réel N-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel
	APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES		4 390.00	4 535.00
	TOTAL		4 390.00	4 535.00
001	Excédent d'investissement reporté	29 800.00		
004	Amortissements comptables déficitaires différés		29 800.00	33 965.00
007	Déficit prévisionnel d'investissement			
	TOTAL GENERAL	29 800.00	34 190.00	38 500.00

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 027-200066405-20250303-CC_FI_60_2025-DE



Mairie de communes Roumois Seine - SERVICE AIDE A DOMICILE - 2025

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025

IV

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a) Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53								
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7		7	5,6	2	7,6	
Adjoint administratif territorial	C	3		3	1	2	3	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	1		1	0,8		0,8	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	2		2	2		2	
Rédacteur	B	1		1	1,8		1,8	
FILIERE TECHNIQUE (c)								
[...]								
FILIERE SOCIALE (d)								
Agent social	C		88	88	21,68	19,68	41,36	
Agent social principal de 2 ^{ème} classe	C		74	74	11,99	19,68	31,67	
Agent social principal de 1 ^{ère} classe	C		13	13	8,92		8,92	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)								
Agent social principal de 1 ^{ère} classe	C		1	1	0,77		0,77	
[...]								
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)								
[...]								
FILIERE SPORTIVE (g)								
[...]								
FILIERE CULTURELLE (h)								
[...]								
FILIERE ANIMATION (i)								
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	B	1		1	-			
FILIERE POLICE (j)								
[...]								
EMPLOIS NON CITES (k) (5)								
[...]								
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8	88	95	27,28	21,68	48,13	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT9500702C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPPT (0,8 * 6/12).

Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025 (suite)					
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/21	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)					
[...]					
Agents occupant un emploi non permanent (7)					
[...]					
TOTAL GENERAL					

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PV : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a : article 3, 1^{er} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacances temporaires d'un emploi.
- 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 39 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret n° 95-1148 du 20 octobre 1995.